Éviter les dictatures, mode d'emploi simple

Comme vous le savez la loi est votée par le parlement, sur proposition des députés ou du gouvernement.

Et les députés et le gouvernement sont choisis par le peuple.

Je pense que c'est un très bon système, il nous a permis de relever des très nombreux défis. Ça permet de changer de dirigeants quand il ne conviennent pas, et que ça soit des dirigeants qui agissent dans l'intérêt du peuple je l'espère en général.

Les lois sont appliquées car il y a la justice qui veille avec des gens, des policiers qui, manu militari sont prêts à vous mettre en prison, si le jugement par la justice a mis en évidence que vous ne respectez pas la loi.

La plus part des gens seraient respectueux et juste sans un tel système, mais il existerait certainement des personnes qui abuseraient et profiteraient allègrement de l'anonymat de la société actuelle pour monter des arnaques, de la corruption, etc. Ce système de justice et de prison est donc nécessaire.

Il y a plusieurs pouvoir dans l'état et il est important qu'ils soient tous sains pour que la démocratie soit protégée :

- La justice, qui doit être indépendante, un gouvernement ne doit pas pouvoir changer la carrière ou virer un juge si il punis un ami du gouvernement. La police qui mène les interrogatoires aussi doit être indépendante et les policiers ne doivent pas pouvoir être virés par le gouvernement. Ces deux institutions doivent être auto gérée pour qu'il n'y ait pas de dérives.
- L'armée qui doit aussi être composée de gens sains humainement, et respecter des règles saines, je pense en particulier aux services secrets intérieurs, la DGSI en France. L'armée doit respecter des règles, en particulier quand elle agit sur le territoire local pour éviter que le chef de l'armée, le président de la république créer une dictature.
- Le parlement et le gouvernement, ils sont virés si ils font mal leur travail donc ça va. Ils faut que le système de vote fonctionne bien.
- Le dernier pouvoir qui devrait être indépendant du gouvernement, et qui je pense ne l'est pas c'est les médias. Les politiques a la tête du pays ont, je crois bien, des moyens économiques pour faire pression sur les médias qui ne leur conviennent pas, et ça c'est pas possible dans une démocratie! Je ferais un chapitre sur le problème des médias, comment les rendre plus indépendants, et plus sains, qu'ils appartiennent au peuple et ne soit pas soumis au loi du marché qui les pousse à faire du spectaculaire sans vraiment d'enquêtes.

Les médias peuvent influer les pensées des gens et donc ils interfèrent dans le processus du choix de

nos dirigeants. Pour qu'on choisisse bien nos dirigeants on doit être soumis à une information de qualité sinon la démocratie marche mal.

La défiance des dirigeants par rapport à l'ingérence étrangère les amène parfois à vouloir posséder les médias, j'explique dans le chapitre sur les médias comment résister aux ingérences étrangères sans tomber dans la dictature.

Pour les pays à la limite de la dictature, il faut faire attention à tout ces points. Un ami d'un ami voulait dénoncer les mauvaises actions de membres de l'état auprès de la justice de l'Algérie. Le soucis est que les juges, les policiers sont promus par le ministère, eux même dirigés par le ministres. C'est ainsi que l'accusation justifié qu'il a porté s'est retourné contre lui ! C'est assez grave et injuste ! C'est parce que le juges qui traitait l'affaire avait peur pour sa carrière à cause de l'avis du ministère que celui ci a fait marche arrière. Les policiers qui font des enquêtes, les juges, le personnel pénitencier, ne doivent pouvoir être ni viré ni promu par les ministres mais par un ensemble de personnes compétentes.

Petit à petit on peut rentrer dans une telle forme de dictature en laissant les politiques aux pouvoirs choisir qui va être promus ou non dans la justice, les médias, et la police.

This document is licensed under the terms of the creative commons BY, which allows others to copy, distribute, display, perform and remix it if they credit my name (Nicolas Bourdon).

Ce document est sous licence selon les termes de Creative Commons BY, qui permet à d'autres de copier, distribuer, afficher, exécuter et modifier si ils créditent mon nom (Nicolas Bourdon).

